

une fois encore comme il l'a fait il y a cinq siècles, l'admiration de l'humanité.

Messieurs les membres du Parlement, alors que nous commençons à peine à voir le terme des arrangements mondiaux qui ont succédé à la dernière guerre, nous découvrons des barrières artificieuses et des dogmes vétustes qui prétendaient empêcher la libre circulation des idées, des biens et des personnes. Les nouveaux liens de coopération entre les puissances, la révolution d'automne en Europe centrale et de l'Est, l'avènement de démocraties sur notre continent ont démontré aux hommes fascinés l'universalité de leur condition, la plasticité de l'activité politique et l'interdépendance entre les nations. De façon angoissante, le conflit du golfe Persique est venu nous rappeler cette réalité planétaire. Plus personne, de nos jours, ne peut prétendre à une expérience sociale isolée, impénétrable à la coexistence ou aux conflits du dehors. L'espoir et le défi de bâtir un monde régi par le droit international croissent simultanément. Le véritable défi que doit relever notre époque consiste à admettre la force constructive de la mondialisation de l'histoire, à faire face de façon responsable et respectueuse à la variété des expériences sociales et à discerner les risques inhérents à de nouveaux mythes et attitudes qui tendent à ignorer les droits souverains des États.

Sur la scène économique mondiale s'exerce une concurrence intense et impitoyable pour la conquête des marchés. La révolution survenue dans le domaine des connaissances et des techniques transforme les modalités du travail tout en assouplissant les rapports sociaux. De nouveaux centres d'innovation, de ressource et de commerce devançant l'activité économique et forment des blocs pour tirer profit de leurs avantages comparatifs. Survivre dans cette nouvelle arène internationale exige des transformations des structures économiques, une ouverture à la concurrence et aux initiatives novatrices ainsi que de nouvelles formes d'association aux échelons national et mondial.

Dans cette conjoncture, le Mexique a amorcé les changements qui devraient lui permettre une nouvelle insertion dans l'économie mondiale et l'aider à prendre une part active à la configuration politique de l'avenir. Sur le plan interne, notre société s'est, au cours des 25 dernières années, notablement transformée. Forte de 82 millions d'individus, la population du Mexique s'accroîtra de 10 millions de personnes au cours de mon mandat. Tous les ans, un million de jeunes Mexicains recherchent un emploi. Leurs revendications sont sans équivoque. Ils veu-

lent des chances, des services ainsi que le droit de participer aux décisions qui les concernent et aux affaires du pays. Ils sont le reflet des exigences d'une société civile mieux informée et, par-là même, politiquement plus active et plus mûre. Au Mexique, de ce fait, le développement, la démocratie et surtout la solidarité avec les plus défavorisés ne sont pas de simples options politiques gouvernementales mais des nécessités. La réponse qu'il nous a fallu apporter a dû s'aligner sur ces revendications légitimes tout en tenant compte de la nouvelle situation mondiale.

Nous avons consolidé nos institutions démocratiques en modifiant les coutumes et les actions incompatibles avec l'indispensable modernisation de nos structures. À la faveur d'un système de partis plus vigoureux, la lutte politique se caractérise dorénavant par une plus forte concurrence électorale. En matière électorale encore, la conformation d'un nouveau cadre juridique aux termes d'un accord conclu entre des forces politiques nombreuses, voire antagoniques, témoigne du progrès de la démocratie au Mexique. Cette nouvelle législation assure l'encadrement requis pour garantir la responsabilité et l'acceptation mutuelles des résultats du scrutin. Les Mexicains savent que le principal défi à relever dans le domaine politique est la rénovation, dans l'unité, des pratiques, de l'organisation et des structures démocratiques pour répondre à une société plus exigeante.

Le Mexique ne s'est jamais écarté de la voie démocratique. Mais, comme commencent à le découvrir, nombre de nouvelles démocraties, toute politique exige, pour porter ses fruits, des conditions économiques propices, afin que les efforts et les idéaux de liberté puissent s'appuyer solidement sur les réalités matérielles et, partant, perdurer. L'exercice démocratique du pouvoir exige donc aussi la création des passerelles économiques aptes à satisfaire les aspirations à une vie digne et plus riche de possibilités.

Nous nous sommes proposés de rétablir la croissance graduelle et soutenue du Mexique par le biais d'une stratégie de modernisation. Deux années d'effort conjoint et persévérant de la société et du gouvernement ont permis de porter notre taux de croissance en termes réels à 4 p. 100 du PIB et de ramener notre déficit à 1/2 p. 100 à peine du produit national, niveau dont nous n'avons pas connu de précédent au cours des 25 dernières années. Une discipline fiscale ferme et une renégociation fructueuse et opportune de notre dette ont permis d'instaurer la stabilité requise pour ce faire. Par ailleurs, l'accord conclu par tous les secteurs de la société pour combattre